

Qui ment, au juste ?

Le lobby de l'armement mène une offensive médiatique et rhétorique : il insinue que notre campagne référendaire sur le matériel de guerre diffuse de fausses informations. La population aura le dernier mot. PAGE 3

Munition de poche = sécurité ?

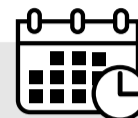
Les soldats devraient à nouveau pouvoir ramener leurs munitions à la maison. Cette irresponsabilité revient soudain sur le devant de la scène politique. Une conseillère nationale remet les faits en perspective. PAGE 6

L'impérialisme de Trump

L'attaque de Trump contre le Venezuela est contraire au droit international. Elle n'était sans doute qu'un avant-goût de la manière dont le nouvel impérialisme américain pourrait frapper en 2026.

PAGE 7

SAVE THE DATES :



Marche de Pâques :
6 avril 2026

Assemblée générale :
10 mai 2026

L'INITIATIVE POUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES EST VALIDÉE !



**REFERENDUM
MATERIEL DE GUERRE**

Signez maintenant le référendum
contre le matériel de guerre !
Feuille de signatures jointe.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nouvelle année, nouvelle chance ? Politique-ment, plutôt pas. L'année a commencé de façon spectaculairement mauvaise. Avec l'attaque des États-Unis contre le Venezuela, illégale au regard du droit international et ouvertement impérialiste (nous y revenons en page 7), Donald Trump a une fois de plus prouvé qu'il n'en a rien à faire de la paix. Et la Suisse n'a pas non plus de quoi se vanter en matière de politique de paix. Heureusement, des milliers de personnes continuent de résister ici. Nous avons donc la joie d'annoncer, à la une et en page 2, le dépôt de notre initiative pour l'interdiction des armes nucléaires. Le référendum sur le service civil (page 2) a lui aussi pu être remis à la Chancellerie fédérale avec le nombre de signatures requis. Enfin, nous avons lancé en janvier le référendum sur le matériel de guerre (page 2). Celui-ci a encore besoin, ces jours-ci, de tout le soutien possible. C'est pourquoi nous consacrons une large part de ce numéro à cette thématique, et y glissons aussi une feuille de signatures que vous pouvez volontiers signer. Un grand merci!

Même si, à force de récolter des signatures, il nous arrive parfois de ne plus voir la forêt derrière les arbres, nous essayons dans ce numéro de couvrir aussi d'autres sujets. Nous revenons ainsi sur la grande question de la sécurité (page 5), qui a fait beaucoup de bruit lors de la session d'hiver 2025, notamment autour des violences faites aux femmes et des munitions de poche. La conseillère nationale Marionna Schlatter nous livre sa lecture de la situation (page 6). Et pourtant, en page 7, nous revenons encore à la récolte de signatures, cette fois avec une dimension internationale : notre membre de longue date Tobia Schnebli rappelle l'importance de l'initiative pour la reconnaissance de la Palestine.

Profitez de cette lecture pour vous préparer: l'année s'annonce intense sur le terrain de la politique de paix. Deux grosses votations nous attendent, avec les référendums sur le matériel de guerre (LFMG) et sur le service civil. Et justement, à propos du service civil: pour ma part, je vous quitte pour les prochains mois, direction le service obligatoire... euh... le service civil, et je serai de retour dès septembre.

Pour l'équipe de rédaction,
Joris Fricker

Impressum

Rédaction : Elia Gerber, Fabio Briante, Jonas Heeb, Mirjam Steiner, Joris Fricker, Josef Lang, Martin Parpan, Noemi Buzzi, Oger, Pauline Schneider, Rayyân Rehouma, Marionna Schlatter, Malcolm Bohnet, Tobia Schnebli, Andreas Weibel

Abonnement : 20.- par an à verser au CCP 12-11508-2. Les membres du GSSA sont abonnés d'office. **Articles et lettres :** à adresser au secrétariat romand du GSSA, CP 151, 1211 Genève 8, E-mail : gssa@gssa.ch

Dessins : Oger, **Mise en page :** Regula Meili, **Traduction :** Caeyric Frits Hasz, Oskar Hughes, **Impression :** ROPRESS Zurich, **Tirage :** 15'000, quatre fois par an, **ISSN 1663-5701**

Les courriers des lecteurs/lectrices sont bienvenus. Les éditeurs/trices se réservent le droit d'écourter les soumissions. Merci de nous informer des changements d'adresse, adresses incorrectes et / ou en double. Le contenu de ce journal est soumis à la licence Creative Commons CC BY-ND-NC 4.0. À des fins non-commerciales, il peut être utilisé librement à condition que la source soit mentionnée.

INITIATIVE POUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

18 mois de travail, plus de 136'000 soutiens !

Le 23 décembre, nous avons enfin déposé l'initiative pour l'interdiction des armes nucléaires. Le travail fût acharné et de longue haleine. Grâce au soutien de dizaines de militant-es, nous avons pu montrer que les sondages disent vrai : la population suisse pense que les armes nucléaires représentent un danger et que la Suisse doit participer à l'effort collectif que représente leur interdiction. PAULINE SCHNEIDER

Pendant un an et demi, le GSSA et les partenaires de l'Alliance sont descendus dans la rue, ont participé à des événements dans toute la Suisse pour aller à la rencontre de la population.

Derrière cet effort collectif, l'envie et l'urgence que le Conseil fédéral applique la demande du Parlement, et adhère enfin au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Ces armes

sont disproportionnées, leur utilisation contraire au droit international et représentent une impasse pour la mise en place de processus de paix. La dissuasion nucléaire n'est rien d'autre qu'une loi du plus fort déguisée en principe belliqueux.

Grâce à vous, nous serons prêts pour la campagne de votation, et pour inscrire dans notre Constitution l'adhésion de la Suisse au traité de désarmement le plus important de notre époque !

RÉFÉRENDUM SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE

100 jours pour récolter 50'000 signatures !

Le 7 janvier dernier nous avons lancé avec une large alliance le référendum sur le matériel de guerre. Comme vous le savez sûrement, lors de la session d'hiver le Parlement a validé un assouplissement drastique de la loi sur le matériel de guerre. Cette décision constitue un grave retour en arrière et vient balayer les acquis obtenus il y a seulement quelques années à la suite de l'initiative correctrice. RAYYÂN REHOUMA

Avec cette nouvelle loi, le Conseil fédéral pourra déroger aux critères d'exclusion stricts en cas de « circonstances exceptionnelles » ou si cela sert « les intérêts de la Suisse en matière de politique étrangère ou de sécurité ». Autant dire que ces notions floues ouvrent la porte à tous les abus et permettront au Conseil fédéral d'exporter des armes dans des Etats en proie à la guerre civile, qui risquent de les utiliser contre la population civile ou encore qui violent grave-

ment et systématiquement les droits humains.

De plus, pour les 25 pays de l'annexe 2 (qui comprend entre autres les Etats-Unis, l'Argentine et une grande partie des pays de l'UE), il sera possible de leur envoyer des armes même si ces derniers sont engagés dans des conflits armés internationaux. Une aberration d'autant plus inquiétante au vu des velléités guerrières de Donald Trump et consorts. Ajoutons à cela la suppression de la déclaration de non-réex-

portation, qui fera perdre le semblant de contrôle sur les exportations que la Suisse pouvait avoir acquis.

La situation est critique mais heureusement il est encore temps de freiner ce projet mortifère ! En effet, vous pouvez soutenir le référendum de différentes manières : en parler autour de vous et faire signer vos proches, rejoindre une action de récolte, vous inscrire pour mobiliser par téléphone, faire un don pour la campagne ou encore venir nous aider pour la certification au bureau de Zurich. Ensemble, nous allons réussir à montrer au lobby de l'armement que nous refusons catégoriquement que la Suisse alimente les guerres dans le monde entier simplement au nom du profit !

RÉFÉRENDUM SUR LE SERVICE CIVIL

Signatures déposées: la campagne de votation démarre

Le 15 janvier, nous nous sommes retrouvés avec nos alliés sur la terrasse du Palais fédéral. En trois mois de récolte intensive, l'alliance a rassemblé plus de 60 000 signatures. Sous un doux soleil d'hiver, nous avons pu les remettre à la Chancellerie fédérale.

ELIA GERBER

Parmi les personnes présentes, il y avait beaucoup de jeunes, notamment des membres des Jeunes Vert-es, en première ligne pour ce référendum. Mais des militant-es plus âgés étaient aussi au rendez-vous: ils ont porté, caisse après caisse, des milliers de signatures jusqu'à l'entrée de la Chancellerie fédérale. Ils se souviennent encore de l'époque où le service civil n'existait pas, et où refuser le service militaire pour des raisons de conscience était passible de sanctions.

La modification législative adoptée par le Parlement ne mène pas encore à une crimina-

lisation en bonne et due forme. Mais elle marque la première attaque ciblée contre l'institution du service civil. C'est la bonne vieille tactique du salami: on rogne les droits tranche après tranche. Et la suite est déjà dans les cartons : retour de l'examen de conscience et fusion avec la protection civile.

C'est précisément pour cela qu'avec le dépôt des signatures, la campagne de votation a démarré immédiatement. Cette année, nous voterons sur l'affaiblissement du service civil, et ce scrutin, nous devons le gagner. Les six mesures prévues feraient baisser de 40 % le nom-



bre de civilistes: autant de bras en moins dans les écoles, les hôpitaux et les EMS. Mais l'enjeu va plus loin: ce projet est un premier pas vers la suppression du service civil. Voilà pourquoi nous disons clairement: « Pas touche au service civil! »

LOBBY DE L'ARMEMENT

Avec le matériel de guerre, il est toujours question de vies humaines

Les observateurs et observatrices attentifs l'ont vu venir: le lobby de l'armement, de Swissmem aux parlementaires bourgeois, jusqu'aux patrons de l'armement, pousse depuis des mois à l'assouplissement de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG). On oublie alors deux évidences : d'un côté, chaque arme exportée coûte des vies; de l'autre, l'assouplissement prévu remet en cause la politique étrangère de la Suisse. JORIS FRICKER

En novembre dernier, la Suisse a voté sur l'initiative de la Jeunesse socialiste (JS) sur les successions. La campagne avait déjà tourné à plein régime bien avant le scrutin: une année et demie auparavant, les super-riches avaient lancé une offensive médiatique permanente. Voilà qui semble devenir la nouvelle règle du jeu: déchaîner des campagnes dans les médias avant même qu'une décision parlementaire ne soit prise, sans parler d'une date de votation. C'est exactement ce qui s'est passé dans le bras de fer autour de l'assouplissement massif de la LFMG. À peine la droite avait-elle scellé un pacte avec l'UDC et fait passer l'assouplissement au Parlement que l'offensive médiatique commençait. D'abord, le patron de l'armement dans CH Media: « Je suis reconnaissant que la Commission de politique de sécurité du Conseil national ait fait un pas et exprimé son intention

d'adapter la loi sur le matériel de guerre en conséquence. » Puis est venue une conférence de presse de « l'Alliance Sécurité » et de l'« Union patronale », sous le titre: « Assez de fake news: voilà de quoi il s'agit vraiment avec la LFMG ». Le plus révélateur, c'est que l'invitation à cette conférence diffusait elle-même des fake news.

On aimerait que le débat médiatique retrouve un peu d'équilibre.

Quelques chiffres pour donner la mesure. En 2024, la Suisse a exporté du matériel de guerre pour 664,7 millions de francs. Durant les trois premiers trimestres de 2025, ces exportations ont augmenté de 35,82 % par rapport à la même période de l'année précédente. La Hongrie de Viktor Orbán en a profité de manière spectaculaire: par rapport à 2024, les exportations suisses vers ce pays ont bondi de

5070 %. Et pour finir: on a appris en novembre que la Suisse occupe la 3e place, derrière les États-Unis et la Chine, parmi les pays fournisseurs de composants électroniques intégrés aux drones et aux missiles de Poutine. Autrement dit, la Suisse tire déjà largement profit des exportations de matériel de guerre, directement ou indirectement, légalement ou via des montages de contournement. Et tout cela parce qu'on a tout simplement perdu le contrôle.

Lors de la session d'hiver, le Parlement a désormais décidé d'assouplir largement la LFMG. Pour 25 pays « dotés de régimes d'exportation similaires à celui de la Suisse », dont la Hongrie, les États-Unis et l'Argentine, presque toutes les restrictions devraient sauter. Et dans bien d'autres cas, le Conseil fédéral obtiendrait une compétence dérogatoire lui permettant de contourner les règles en vigueur jusqu'ici.

Concrètement, les restrictions adoptées il y a quelques années pour éviter que du matériel de guerre suisse n'atterrisse dans des guerres civiles seraient balayées. Elles s'éroderaient presque entièrement. Les armes pourraient être

(re)livrées à un maximum d'acteurs et de pays, avec le moins de contraintes possible... sauf à l'Ukraine. Alors qu'au début du débat, l'argument phare consistait à permettre des livraisons à l'Ukraine, agressée en violation du droit international, on voit bien aujourd'hui que cet argument n'a jamais été qu'un paravent. L'UDC avait posé l'exclusion de l'Ukraine comme condition non négociable pour soutenir l'assouplissement. Comme l'a confirmé Werner Salzman, conseiller aux États UDC, lors d'un podium en novembre à Aarau: « L'important, c'est que l'Ukraine soit désormais dehors. » En clair: la prétendue Lex Ukraine est devenue, à la faveur du pacte avec l'UDC, une Lex industrie de l'armement. Ce qu'il faudrait, ce serait une Lex vies humaines. Car le matériel de guerre exporté peut, en très peu de temps, faucher des centaines, voire des milliers de vies. On l'oublie trop souvent.

Ne nous laissons pas intimider par l'offensive médiatique et le réarmement rhétorique du lobby de l'armement: signez maintenant le référendum sur le matériel de guerre. Une feuille de signatures est jointe à ce numéro.

AFFAIRES D'ARMEMENT

Le long mot qui garantit la sécurité

Depuis que la Suisse a commencé à faire appliquer sérieusement les déclarations de non-réexportation, aucune livraison d'armes suisses n'a refait surface dans des pays en guerre civile. Que la droite veuille démanteler un mécanisme qui fonctionne est irresponsable – et met la sécurité en danger. ANDREAS WEIBEL

Entre 2006 et 2016, des armes suisses ont réapparu dans plusieurs guerres civiles, aux mains de groupes radicaux: des munitions et des lance-grenades suisses chez des groupes d'opposition en Libye, des grenades à main suisses chez des rebelles islamistes en Syrie, des fusils d'assaut suisses en Irak et au Yémen. Le matériel de guerre avait d'abord été commandé par l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis, puis réexporté.

Depuis environ 2020, ces rapports se sont presque taris. Pourquoi? Parce que la Suisse a commencé à effectuer des contrôles sur place dans des pays sensibles, afin de vérifier si les conditions liées aux déclarations de non-réexportation sont respectées. Ces contrats constituent depuis des décennies le cœur du contrôle des exportations d'armement, non seulement en Suisse, mais aussi dans l'ensemble des pays occidentaux. Grâce à cet outil, le pays pro-

ducteur garde la main sur la destination finale de son matériel de guerre.

Or c'est précisément ce dispositif que le Parlement bourgeois veut désormais supprimer, de facto. Si la modification de la loi devait passer, on peut d'ores et déjà prévoir que du matériel de guerre suisse réapparaîtrait très vite dans des pays en guerre civile, que ce soit au Soudan, au Yémen ou en Libye. Il suffirait pour cela d'un intermédiaire ou d'une filiale aux États-Unis, au Royaume-Uni, ou encore en Arabie saoudite ou aux Émirats arabes unis. Précision importante: les déclarations de non-réexportation seraient supprimées pour toutes les livraisons de matériel de guerre, et pas uniquement

pour les pays dits de « l'annexe 2 », comme on le lit souvent à tort.

Si cette modification devait effectivement être acceptée, la Suisse renoncerait à un instrument efficace quelques années seulement après l'avoir introduit. L'expression « déclarations de non-réexportation » est longue et peu élégante. Mais, durant la campagne de votation, nous devons faire en sorte que les citoyennes et citoyens comprennent clairement les risques que la Suisse prendrait en abandonnant cet outil.

Entre neutralité et profit: le réseau de l'industrie suisse de l'armement

La Suisse est-elle en train de se retrouver coincée entre son idéal de neutralité et ses intérêts à l'exportation? Le récent assouplissement de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) en dit long: au Palais fédéral, des réseaux de lobbying bien rodés travaillent à lever, l'un après l'autre, les obstacles politiques et moraux aux exportations d'armes. FABIAN STRÄSSLE, Lobbywatch

Le Parlement a assoupli les règles strictes encadrant l'exportation de matériel de guerre. À l'avenir, la Suisse pourra livrer des armes à des États occidentaux, même si ceux-ci sont impliqués dans un conflit armé. La majorité bourgeoise parle de « pragmatisme en matière de politique de sécurité ». Pour les opposant-es, il s'agit d'une *Lex industrie de l'armement* qui remet en cause la neutralité et tourne le dos à la tradition humanitaire du pays. En regardant de plus près ce secteur, on découvre un réseau dense et ramifié.

Le texte complet est disponible en ligne et peut être consulté via le lien suivant ou le code QR: <https://gssa.ch/entre-neutralite-et-profit-le-reseau-de-lindustrie-suisse-de-larmement/>



ARMÉE ET ARMEMENT

POLITIQUE DE DÉFENSE

Budget militaire en hausse, tensions sociales en bas

Alors que le Conseil fédéral et le Parlement persistent dans une politique budgétaire militariste au détriment des besoins de la population, la fracture sociale s'agrandit en Suisse. L'augmentation continue du budget militaire, présentée comme une réponse « nécessaire » à un contexte international instable, a pourtant des répercussions bien concrètes à l'intérieur du pays. UN MEMBRE DU GSSA

En Suisse romande, les grèves et mobilisations se multiplient. Personnel de la santé, enseignant-es, employé-es des transports ou du secteur social dénoncent des conditions de travail dégradées, des salaires insuffisants et un manque chronique de moyens. Ces mouvements ne sont pas isolés : ils traduisent un malaise profond face à des choix politiques qui sacrifient les services publics et la cohésion sociale au nom d'une prétendue sécurité militaire.

Dans ce contexte, l'augmentation massive du budget de l'armée apparaît comme un symbole frappant de cette inversion des priorités. Des milliards sont débloqués sans réel débat démocratique,

tandis que les revendications sociales sont renvoyées à plus tard ou qualifiées d'irréalistes. La sécurité, pourtant, n'est pas la défense armée : elle passe par des hôpitaux qui fonctionnent, des écoles correctement financées et des conditions de travail dignes. Chose que la majorité de droite aux commandes semble ignorer.

Le projet d'acquisition des avions de combat F-35 illustre parfaitement cette fuite en avant. Présenté comme une solution « clé en main », il se révèle chaque jour davantage problématique. Retards, incertitudes sur les coûts réels (mais certitude qu'ils seront élevés), dépendance technologique accrue vis-à-vis des États-Unis : autant de problèmes évidents auxquels on évite pourtant de s'atteler. À cela s'ajoute l'évolution du contexte international, dans lequel le F-35 est conçu avant tout comme un outil d'intégration dans des stratégies militaires offensives des USA, loin de la neutralité que la Suisse prétend encore défendre.

Pendant que les autorités s'emploient à sécuriser des contrats d'armement à long terme, les travailleurs et travailleuses doivent se battre pour maintenir des acquis sociaux essentiels. Ce contraste alimente la colère et explique en partie l'écho puissant des mouvements de grève, qui ont mobilisé des milliers de personnes durant des semaines. Il ne s'agit pas d'une attaque au partenariat social comme le prétend le camp bourgeois, mais d'une exigence de justice et de cohérence.

Le GSSA le rappelle depuis des années : investir toujours plus dans l'armée n'apporte ni stabilité sociale ni véritable sécurité. Au contraire, cela accentue les inégalités et détourne des ressources indispensables à une société solidaire et résiliente. Face aux défis actuels, la Suisse a besoin de choix politiques courageux : moins d'armement, plus de dialogue social, et une sécurité pensée pour et avec la population.



DROIT INTERNATIONAL ET MATÉRIEL DE GUERRE

Une spirale descendante

Le droit international est soumis à une pression croissante. Au lieu de défendre l'ordre fondé sur des règles et le multilatéralisme, le Parlement contribue également à l'érosion du droit international en révisant la loi sur le matériel de guerre. ANDREAS WEIBEL

On peut difficilement imaginer une violation plus flagrante de la Charte des Nations unies que l'attaque de la Russie contre l'Ukraine. Mais l'attaque des États-Unis contre le Venezuela a également constitué une violation flagrante de l'interdiction du recours à la force, qui est au cœur des règles que la communauté internationale s'est imposées en 1947 face aux destructions de la Seconde Guerre mondiale. Le fait que Donald Trump annonce publiquement qu'il ne se laissera freiner par rien d'autre que sa morale personnelle montre son profond mépris pour le droit international.

Mais en Suisse aussi, l'acceptation des règles internationales s'amenuise. Cela s'est notamment manifesté dans les réactions à l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme concernant la plainte déposée par les aînés pour le climat. Une grande partie des bourgeois refuse d'accepter que le droit à la vie et à la santé s'applique également dans le contexte de

la crise climatique. Mais dans le débat sur la neutralité suisse, de nombreuses voix s'élèvent pour ignorer purement et simplement les conventions de La Haye. Même certains politiciens et universitaires de gauche alimentent parfois ce changement de discours. Il est frappant de constater que ce sont presque exclusivement des hommes à l'âge de la retraite ou proches de celui-ci qui défendent ces positions et qui bénéficient d'une large couverture médiatique.

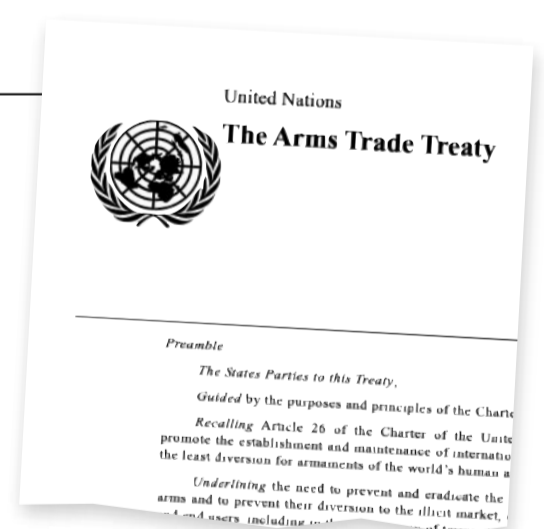
LA SUISSE ET LE TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES (TCA)

Pendant longtemps, la Suisse s'est vantée d'être à l'avant-garde des traités de désarmement. Cela était vrai dans une certaine mesure. Mais cela s'expliquait aussi par le fait que ces traités ne posaient généralement pas d'obstacles majeurs à la Suisse. Sous le mandat du conseiller fédéral Ignazio Cassis, cet engagement de la Suisse n'est pratiquement plus visible – et la

modification actuelle de la loi sur le matériel de guerre par le Parlement menace même de supprimer ces faibles obstacles.

Le GSSA a toujours été critique à l'égard du Traité sur le commerce des armes (le traité de l'ONU sur le commerce des armes qui est entré en vigueur il y a une dizaine d'années), car il ne contient que des réglementations exceptionnellement faibles. Si la modification de la loi sur le matériel de guerre était acceptée, la Suisse risquerait de ne plus respecter ces obligations minimales. Le Traité sur le commerce des armes prévoit qu'une évaluation des risques doit être effectuée lors de l'exportation de matériel de guerre. S'il existe un risque important que les armes soient utilisées pour commettre des crimes de guerre graves ou des violations graves des droits humains, aucune livraison n'est autorisée.

La révision actuelle de la loi sur le matériel de guerre contient deux dispositions qui enfreignent les règles du Traité sur le commerce des armes : premièrement, le Conseil fédéral serait autorisé à ignorer à sa discrétion tous les critères d'exclusion, même s'il existe un risque élevé que les armes exportées soient utilisées contre la population civile. Et deuxièmement, les interdictions de réexportation (voir texte à la



page 3 de ce journal) sont supprimées, en particulier pour les livraisons à des entreprises. Cela rend également impossible toute analyse des risques.

La Suisse a la responsabilité de veiller à ce que, sur le plan international, la loi du plus fort ne l'emporte pas sur la force du droit. Nous devons faire en sorte que la Suisse assume cette responsabilité, en veillant à ce que la révision de la loi sur le matériel de guerre soit rejetée dans les urnes et à ce que la Suisse adhère enfin au traité de l'ONU sur l'interdiction des armes nucléaires.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Illusion de sécurité

Les êtres humains ont un besoin fondamental de sécurité. Être à l'abri de dangers qui peuvent peser sur nos vies ou, dans le pire des cas, les anéantir. Ce besoin, il faut le prendre au sérieux. La vraie question, c'est: comment y répondre au mieux? MARTIN PAPAN

Dans la vie privée, nous nous assurons contre certains risques. Le mécanisme est simple : on souscrit une police d'assurance, on paie des primes et, si un sinistre survient, on est indemnisé. Vol, incendie, dégâts d'eau, bris de glace : voilà quelques exemples de risques que l'on peut couvrir.

Les partisans de l'armement appliquent aujourd'hui ce raisonnement – « donner de l'argent » et recevoir « une contrepartie » en cas de besoin - aux menaces actuelles. Dans leur logique, la police d'assurance est remplacée par des armes. Des chars, des grenades, des avions de combat, une armée « capable de se défendre » devraient nous débarrasser de cette impression désagréable – ce sentiment d'insécurité – et nous donner la sécurité. Lorsqu'on souscrit une assurance privée, on se fait conseiller ou l'on se renseigne soi-même pour décider ce que l'on veut assurer, et jusqu'à quel montant. Mais quand il est question de la sécurité du pays, c'est le DDPS qui endosse le rôle de conseiller. Et, épaulé par le lobby de l'armement, il se présente en expert pour nous expliquer de quoi nous aurions besoin pour être « en sécurité ». Aujourd'hui, une seule réponse semble admise : de l'armement, et le plus possible. Pour justi-

fier cette fuite en avant, on brandit des mots comme « capacité de faire la guerre », « capacité d'endurance », « capacité de défense », « robustesse ».

UN THÉÂTRE N'EST PAS UNE EXPERTISE

Mais à partir de quand a-t-on « assez » d'armes pour être en sécurité ? De quel danger se protège-t-on exactement ? D'une offensive de Poutine contre l'Europe ? Et contre la Suisse aussi ? S'agit-il d'attaques de drones ? De cyberattaques ? Des villes seraient-elles visées ? Des barrages ? Des centrales nucléaires ? Des armes atomiques seraient-elles utilisées ? L'OTAN entrerait-elle en guerre ? Et dans quel état d'esprit Trump se trouverait-il ce jour-là ? Et la guerre durerait combien de temps: trois jours, trois mois, trois ans ? De toutes ces questions, une chose ressort: il est impossible de prévoir contre quel scénario ce matériel de guerre devrait nous protéger, sans même parler des types d'armes nécessaires et de leur quantité. Pourquoi, par exemple, 36 avions de combat serait-il « le bon chiffre » pour la Suisse? Certes, 36, ça sonne bien. C'est net, précis, calculé. On se dit: ça doit être sérieux. Mais faire semblant d'avoir une réponse exacte à une situation qui

comporte une infinité de variables n'a rien à voir avec de l'expertise. C'est du théâtre. La réalité – et elle peut être frustrante –, c'est que nous restons en partie exposés aux dangers. Ce n'est pas du fatalisme, c'est de la realpolitik. Des personnes qui disposent de beaucoup de pouvoir, d'armes, d'un imaginaire impérialiste et d'un fort potentiel d'agression sont dangereuses. Une bonne politique consisterait à éviter qu'elles deviennent puissantes.

ON NOUS VEND UNE ÉMOTION

Celles et ceux qui prétendent agir « pour la Suisse », « pour nous toutes et tous », en poussant à une nouvelle course à l'armement, font surtout une chose: ils essaient de nous vendre une émotion – un sentiment de sécurité et de maîtrise. Et ce n'est pas tout. Cette politique siphonne des moyens ailleurs, dans des domaines qui, eux, menacent ou détériorent très concrètement nos vies et celles des autres. Moins d'argent pour lutter contre la crise climatique, des coupes dans l'aide au développement, dans les assurances sociales, dans les prestations médicales, dans l'éducation, dans le pluralisme des opinions et, au bout du compte, dans nos enfants: tout cela n'est pas seulement toléré, mais décidé avec une indifférence glaçante. Et toujours sous le masque de la « sécurité ».

Conclusion : En Suisse et autour de nous, le besoin de sécurité est aujourd'hui colmaté à coups de « matériel militaire ». À la société civile de combattre ce concept mortifère. Car il est question de notre sécurité.

CONTRIBUTION DE L'INVITÉ

La responsabilité de la Suisse et du parlement face à la situation au Soudan

La guerre au Soudan, qui oppose depuis avril 2023 les Forces armées soudanaises (SAF) d'Abdel Fattah al-Burhan et les Forces de soutien rapide (RSF) de Mohammed Hamdan Daglo (« Hemedti »), est devenue la pire crise humanitaire mondiale selon l'ONU. En plus de deux ans, le conflit a provoqué 150 000 morts, 14 millions de déplacés, et une famine dans 10 régions. La prise d'El Fasher en octobre 2025, marquée par des centaines de viols et près de 60 000 morts selon l'Université de Yale, a remis le conflit – généralement oublié ou invisibilisé par la communauté internationale – sur le devant de la scène. MALCOLM BOHNET, Jeune Vert et assistant parlementaire

ECe conflit est nourri non seulement par la soif de pouvoir et d'accaparement des ressources des deux généraux, mais surtout par l'approvisionnement incessant au niveau logistique et en armes d'acteurs extérieurs. Egypte, Turquie, Iran, Russie (qui joue sur les deux tableaux) et Erythrée soutiendraient les SAF. Les RSF, quant à elles, reçoivent un appui majeur des Émirats arabes unis (EAU), qui leur fournissent des armements lourds via le Tchad, le Soudan du Sud, la Libye, la Centrafrique et la Somalie, comme le confirment des rapports de l'ONU.

Ce conflit a donc largement une portée globale dont la chaîne d'interdépendance est telle que la responsabilité des atrocités commises est partagée avec les acteurs qui soutiennent les parties prenantes au conflit. Cela pose notamment la question du positionnement de la Suisse

et de son soutien aux EAU. D'après les chiffres du SECO, la Suisse a exporté pour 2,5 millions de francs d'armes vers les EAU en 2025 (5 millions en 2024). Parallèlement, selon Swissaid, elle a importé 27 milliards de francs d'or émirati entre janvier et septembre 2025, dont une partie provient du Soudan ou de pays transitaires comme la Libye et le Tchad. Cet or pourrait financer indirectement le conflit, tandis que les armes suisses risquent d'être détournées vers le Soudan. Rappelons encore que l'or des EAU vient aussi de pays en guerre qui nourrissent des conflits comme en RDC ou en Ukraine.

Depuis plusieurs années, des parlementaires de gauche ont déposé plusieurs objets visant à éclaircir la situation humanitaire, sécuritaire et politique au Soudan ainsi que la position de la Suisse dans ce conflit. Cependant, lors de la ses-

sion d'hiver 2025, les choses se sont accélérées. Près d'une dizaine de questions ont été posées au Conseil fédéral en ce qui concerne le commerce de l'or et les risques de détournement d'armes vers les zones de conflits soudanaises. Des objets plus conséquents ont été à la fois déposés du côté des Vert.e.s et du PS ;

- Une interpellation de Clarence Chollet (25.4850) : Exige un positionnement clair sur les rapports attestant de détournement d'armes des UEA vers le Soudan et les garanties concernant les biens à double usage.
- Un postulat de Jean Tschopp (25.4786) : Pour un contrôle renforcé de l'or importé pour éviter qu'il ne finance des conflits.
- Une motion de Claudia Friedl (25.4446) : Demande l'application stricte des sanctions onusiennes envers le Soudan et l'arrêt des exportations d'armes vers les EAU.

Espérons maintenant que cette diversité d'instruments parlementaires permettra de faire sortir le Conseil fédéral de sa torpeur.

La question de l'implication indirecte de la Suisse dans des conflits armés ou de l'alimentation de régimes violant les droits humains par

ses exportations d'armes ou son commerce est aujourd'hui plus que jamais au centre de l'agenda politique. Alors que le changement de la loi sur l'exportation de matériel de guerre vise à donner un pouvoir immense au Conseil fédéral sur le sujet, la manière dont il prendra au sérieux les objets déposés par la gauche dans le cas du conflit au Soudan est déterminante. Elle sera un bon indicateur de la manière dont il jouera le jeu du droit international ou alors s'il est en passe de se plonger pleinement dans la logique actuellement en plein essor de la loi du plus fort et du commerce de la mort débridé.

ANALYSE

Du mouvement du côté de l'obligation de servir

L'armée manque d'effectifs et ce serait la faute du service civil. Cette idée fautive s'accroche obstinément dans la politique suisse et, peu à peu, elle façonne l'obligation de servir – symptôme classique d'une militarisation rampante. JONAS HEEB

Commençons par une bonne nouvelle : l'initiative pour un service citoyen a été balayée le 30 novembre 2025, avec un non massif de 84 %. Cette idée d'un service obligatoire pour toutes et tous est donc, pour l'instant, écartée. Le GSsA s'est engagé contre ce projet, qui brossait un tableau idyllique: chacun-e pourrait choisir quel service accomplir et à quel moment, et contribuer selon ses forces. Sauf que le texte ne disait rien de tel. Il se contentait d'exiger que les effectifs de l'armée et de la protection civile soient garantis. L'initiative aurait entraîné un dumping salarial massif, un casse-tête organisationnel et un risque de violation du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'ONU. Heureusement, même l'argument absurde de l'égalité n'a pas suffi à tromper la population.

Autre motif de satisfaction: la récolte de signatures pour le référendum sur le service

civil a abouti, alors qu'elle a longtemps tenu à un fil (voir p. 2). Rappelons-le : le Conseil national et le Conseil des États ont adopté différentes mesures destinées à réduire l'attractivité du service civil. Comme l'armée, malgré un excédent d'effectifs illégal toujours existant, n'a cessé de crier à la pénurie de personnel, le Parlement a fini par céder, alors qu'il avait rejeté un projet pratiquement identique en 2020. Il est juste et indispensable que cette attaque soit soumise au vote populaire. Mais il ne faut pas se laisser griser: le service civil se retrouve sous une pression énorme. Son utilité est systématiquement rabaisée par un discours de militarisation qui le transforme en problème. On en fait le bouc émissaire des problèmes de l'armée. Au lieu de s'interroger sur ses propres dysfonctionnements - ils sont bien assez nombreux -, l'armée préfère s'en prendre au service civil. Exemple: cet été, le Conseil national a transmis

un postulat demandant la réintroduction de l'examen de conscience pour passer au service civil. Autrement dit: remettre sur pied une commission chargée d'« évaluer » la conscience de toute personne voulant changer de régime. On imagine le coût et l'absurdité bureaucratique d'une telle usine à gaz.

Depuis que la droite militariste a redécouvert, avec la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine, tout le potentiel politique de la rhétorique sécuritaire, la question de l'obligation de servir est redevenue omniprésente. Ce ne sont pas seulement des associations comme Service Citoyen qui veulent bouleverser le système : le Conseil fédéral travaille lui aussi sur le sujet depuis longtemps. Si le Parlement avait le dernier mot, un « nouveau » régime d'obligation de servir fusionnerait le service civil et la protection civile, marquant la fin du service civil tel qu'il existe aujourd'hui. Le Conseil fédéral attend encore des rapports sur différents scénarios, mais avance déjà, prudemment, sur d'autres dossiers. En novembre 2025, il a mis en consultation un

projet prévoyant que les femmes soient elles aussi convoquées à la journée d'orientation et obligées d'y participer. Pris isolément, cela peut sembler un détail. Mais cela révèle une direction et une intention claires: plus de contrainte pour tout le monde. Sous couvert d'égalité, on élargit à l'ensemble de la population suisse cette journée d'orientation. C'est la bonne vieille tactique du salami: tranche par tranche, toujours plus de militarisation. Le GSsA s'opposera à ces glissements et combattra cette extension insidieuse du service obligatoire.

Nous vivons malheureusement une période où les adeptes de l'armée peuvent quasiment tout se permettre. Il redevient socialement acceptable de réclamer une « défense spirituelle » du pays et de salir celles et ceux qui résistent à une société militarisée. Il suffit de regarder au-delà des frontières: l'Allemagne, par exemple, revient progressivement vers la conscription. La dynamique est dangereuse: on réduit la sécurité à sa dimension militaire, on traite l'engagement social, sanitaire ou environnemental de naïf ou de « mollasson », et on jette des sommes astronomiques d'argent public dans l'armée.

ARMES À FEU ET FÉMINICIDES

Ce que la Suisse ne veut pas savoir sur les armes

Avec près de 28 armes à feu détenues par des particuliers pour 100 habitant-es, la Suisse figure parmi les pays les plus armés du monde. Contrairement aux États-Unis, champions toutes catégories, le nombre de décès par arme à feu y reste relativement bas. On l'explique par la formation, une culture de la sécurité et le sens des responsabilités. Mais ce faible taux de mortalité a un angle mort. MARIONNA SCHLATTER, conseillère nationale Les Vert-es

En comparaison internationale, les armes à feu sont utilisées en Suisse de manière disproportionnée lors de féminicides et de meurtres au sein de la famille. Les femmes sont particulièrement exposées. Les violences domestiques comptent parmi les causes les plus fréquentes des crimes les plus graves. Plus de la moitié des homicides ont lieu dans le cadre familial ou conjugal et, dans plus de 90 % des cas, les victimes sont des femmes. L'arme à feu est alors le moyen le plus

souvent utilisé. Même le Conseil fédéral le reconnaît: la détention d'armes est un facteur de risque central dans les homicides liés aux violences domestiques.

Une étude publiée en 2025 par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes le confirme: dans les homicides domestiques commis avec une arme à feu, les auteur-es sont des hommes, le plus souvent des Suisses de plus de 60 ans. Souvent, après les faits, ces hommes se suicident.

L'étude met aussi en lumière de graves lacunes dans l'élucidation des cas: dans de nombreux dossiers, il manque des informations sur l'origine des armes utilisées et sur leur statut légal.

Malgré ces faits, des interventions politiques visent à remettre des munitions dans les foyers. La réintroduction de la munition de poche pour les soldats aurait encore accru les risques. Heureusement, lors de la session d'hiver, le Conseil des États a rejeté cette idée. Davantage de munitions à domicile n'améliorerait en rien la sécurité: c'est un danger, en particulier pour les femmes.

Mais le problème est plus profond. La Suisse se refuse systématiquement à la transparence. Il n'existe pas de registre national des armes, alors que c'est la norme dans la plupart des pays occidentaux. Mon intervention en ce sens a été rejetée au Parlement en 2024. À la place, les armes sont enregistrées au niveau cantonal, de manière inégale et difficilement comparable. Certes, la police dispose d'une plateforme commune de consultation, mais elle ne permet aucune exploitation active des données. Résultat : aujourd'hui encore, nous ne savons pas combien d'armes circulent (alors que nous savons exactement combien de vaches vivent dans les étables suisses: 670 000).

Cette cécité se prolonge lorsqu'il s'agit d'actes de violence graves. Selon les cantons, on documente différemment, voire pas du tout, si l'arme utilisée était légale, d'où elle provenait ou si l'auteur était déjà connu pour des menaces ou des violences. Le lobby des armes présente volontiers cela comme un simple détail technique. En réalité, c'est un échec de politique de sécurité: tant qu'on ne recense pas systématiquement les risques, on ne peut pas les prévenir. Sans transparence, pas de prévention. Et sans prévention, pas de protection. Et les premières victimes sont les femmes.



Marionna Schlatter

IMPÉRIALISME AMÉRICAIN

Défendons le droit international !

La doctrine « Donroe » de Trump ne rendra sans doute pas les États-Unis plus grands. Mais elle peut détruire le droit international. JOSEF LANG

Quand Donald Trump se met en scène en James Monroe (5e président des États-Unis, 1817-1825) et prétend ressusciter la doctrine Monroe sous le nom de doctrine « Donroe », on repense à une remarque de Karl Marx en 1852: « Hegel remarque quelque part que tous les grands faits et personnages de l'histoire mondiale se produisent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter: la première fois comme tragédie, la seconde comme farce. »

DE LA DOCTRINE MONROE À LA DOCTRINE « DONROE »

La doctrine Monroe, lancée en 1823 sous le slogan « L'Amérique aux Américains », a conduit en 1848 à la conquête de la moitié du territoire mexicain, avant de transformer ensuite l'Amérique latine en « arrière-cour ». À l'origine, il s'agissait de la stratégie d'un empire en ascension face à une puissance coloniale sur le déclin, l'Espagne. La doctrine « Donroe », elle, ressemble à un mélange de coup de force et d'acte de désespoir d'une « Amérique » en perte de vitesse face à des puissances (écono-

miques et militaires) qui montent, comme la Chine, mais aussi l'Inde.

Les deux objectifs principaux de la doctrine « Donroe » sont clairs: renforcer la puissance américaine et détruire le droit international (dont font partie les droits humains). Quant à la stratégie pour y parvenir, il se pourrait que la question de la puissance tourne à la farce, tandis que celle du droit risque de finir en tragédie. L'enlèvement du président vénézuélien Maduro et de sa compagne en dit davantage sur la faiblesse du régime vénézuélien que sur la force des États-Unis. L'isolement de Maduro et de son parti se voit à la passivité de la population, y compris de ce qui reste de la base chaviste. Trump - du moins jusqu'ici - a renoncé à envahir le Venezuela. Il sait que la Colombie et le Mexique seraient beaucoup plus difficiles à contrôler. Même constat pour l'Iran. Malgré la crise profonde que traverse Cuba, attaquer La Havane serait encore plus risqué.

S'ajoute à cela que l'application de la doctrine « Donroe » en Amérique latine profite davantage à la Chine qu'elle ne lui nuit. Même

les régimes d'extrême droite, comme l'Argentine de Milei, ne veulent pas - ou ne peuvent pas - renoncer à la coopération économique avec la puissance asiatique. Dans le plus grand pays d'Amérique latine, le Brésil, la doctrine « Donroe » a d'ailleurs échoué, aussi bien dans le conflit douanier que dans « l'affaire Bolsonaro », avant même d'avoir été proclamée.

L'annexion du Groenland affaiblirait fortement les États-Unis. Ce serait la fin de l'OTAN, un acquis majeur de l'impérialisme américain. Cela provoquerait une perte massive de prestige à l'échelle mondiale. Et sur le plan intérieur, cela ne ferait qu'accentuer la fracture aux États-Unis, y compris au sein du mouvement MAGA.

DES COMPLICES CONTRE LE DROIT INTERNATIONAL

La plus grande menace de la doctrine « Donroe », c'est la destruction du droit international - parce que les autres puissances y participent. Avec les seigneurs de guerre Poutine et Netanyahu, Trump tient deux complices rêvés. L'impérialisme chinois prétend que la menace sur Taïwan n'est pas une question de droit international. Quant à l'Union européenne, on ne peut pas compter sur elle: sa politique d'asile en Méditerranée et sa complicité passive avec le génocide israélien à Gaza en disent long. Et

la Suisse ? Elle ne reconnaît même pas - contrairement à certains États européens - le droit d'existence de l'État palestinien !

La réponse la plus importante à la doctrine « Donroe », c'est de défendre le droit international et les droits humains qui y sont liés. Pour être crédible, il faut considérer tous les peuples comme égaux en droits: le peuple palestinien comme le peuple ukrainien, le peuple groenlandais comme le peuple taïwanais.

S'agissant de la Suisse, une neutralité comprise de manière universaliste l'oblige plus que jamais à défendre le droit international et à renforcer l'ONU. Cela implique de renoncer aux affaires d'armement avec des États qui violent le droit international et bafouent systématiquement les droits humains. Cela implique aussi d'adhérer au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Empêchons que l'affaiblissement du droit international tourne à la tragédie ! Et faisons en sorte que la doctrine « Donroe » ne soit qu'une farce !

INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE « POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE PALESTINE »

Une initiative pour le droit à l'autodétermination du peuple palestinien

Alors que le futur du peuple palestinien sera décidé, sans lui, par le « Comité de Paix » créé au WEF de Davos et dirigé par le président étasunien Donald Trump, l'initiative populaire fédérale « Pour la reconnaissance de l'État de Palestine » peut contribuer à modifier la politique de soutien unilatérale et honteuse de la Suisse au projet colonial d'Israël soutenu par Trump et Netanyahu. TOBIAS SCHNEBLI

78 ans après sa déclaration d'indépendance, l'État d'Israël et les États-Unis d'Amérique continuent à refuser le droit à l'autodétermination du peuple palestinien. 77 ans après la reconnaissance de l'État d'Israël, le Conseil fédéral et la majorité de droite du parlement refusent toujours la reconnaissance de l'État de la Palestine.

Dans un monde où le droit international est piétiné chaque jour et le droit du plus fort s'impose partout avec les guerres et la militarisation globales, la Suisse doit soutenir au contraire le respect des droits humains et l'application des principes démocratiques fondamentaux de l'État de droit et du droit international.

Le droit à l'autodétermination des peuples fait partie de ces droits fondamentaux. Le droit à disposer de lui-même doit valoir aussi pour le peuple palestinien, comme pour tous les peuples du monde.

Sous prétexte d'attendre un traité de paix, la Suisse continue de cautionner dans les faits la politique israélienne qui empêche par tous les moyens la création d'un État palestinien.

Au lieu de reconnaître l'État de Palestine comme l'ont fait 157 États dans le monde depuis la proclamation de l'État de Palestine en 1988, le blocage de la Suisse sur cette question et sur toute forme de pression sur Israël, favorise la continuation de l'occupation, de la colonisation, de l'Apartheid et du nettoyage ethnique, jusqu'au

génocide de ces deux dernières années à Gaza. **Cette politique est moralement indigne de la Suisse** et elle est contraire aux principes démocratiques et des droits universels défendus par la Constitution et par une majorité de la Suisse.

La reconnaissance des droits égaux comme base de la paix. Une vraie paix en Palestine/Israël ne peut se construire que sur la base de la reconnaissance et de l'application des mêmes droits pour tous et toutes. Le « Plan de Paix » actuel

adopté par Trump et Netanyahu nie les droits les plus élémentaires au peuple palestinien. Le refus de reconnaître les droits fondamentaux et d'appliquer le droit et la justice internationales en Palestine/Israël empêchent toute solution de paix juste et de vie dans la dignité et la sécurité pour tous les peuples du Proche-Orient.

Deux États ? Un seul État ? La reconnaissance de l'État de Palestine est un préalable indispensable à toute construction d'une paix juste et durable. Il ne peut pas y avoir de négociation équitable entre un État reconnu et un État qui ne l'est pas. Ce n'est pas au peuple suisse ni à aucun autre de décider de la solution de paix à un ou deux États. Ce choix ne pourra se faire qu'avec l'exercice du droit à l'autodétermination

des deux peuples, par le libre choix et sur la base de l'égalité des droits pour tous peuples concernés sur la même terre.

Un large débat public en vue de la votation est nécessaire. Cette initiative populaire a des chances de succès au moins en Suisse romande et au Tessin. Un large débat de société est indispensable pour changer l'actuel soutien unilatéral de la Suisse aux politiques coloniales d'Israël et impérialistes des États-Unis. Les majorités de droite au parlement suisse et au Conseil fédéral persistent à soutenir les politiques d'Israël et des États-Unis qui refusent de reconnaître le droit à la liberté et à l'autodétermination du peuple palestinien. Une campagne politique nationale avec une votation populaire à la clé qui a quelques chances de succès sont aujourd'hui le seul moyen à même de modifier la position de soutien unilatéral et contraire à la neutralité de la Suisse en faveur d'Israël et des États-Unis.

« Arrêtez les souffrances à Gaza »
Manifestation le 6 avril 2024 à Berne.
(VOLLTOLL / Manuel Lopez)



LA DERNIÈRE

BIENVENUE ET AU REVOIR

Changement d'année, changement d'équipe

Peu avant Noël, nous avons déposé notre initiative pour l'interdiction des armes nucléaires. À l'issue de cette intense récolte de signatures, notre équipe s'est réduite de deux personnes. Et en ce début d'année, nous devons aussi nous passer, pendant six mois, d'un pilier important du secrétariat. Heureusement, nous avons déjà trouvé une remplaçante à la hauteur. ELIA GERBER

MERCİ ET BONNE ROUTE, ANJUSCHKA !

Pendant une année entière, Anjuschka a été un pilier de la campagne de l'initiative pour l'interdiction des armes nucléaires. Avec ses idées créatives, son énergie et sa capacité à motiver, elle a largement contribué au succès de la récolte de signatures. Son départ laisse un vrai vide: c'était une collègue précieuse, à laquelle nous étions très attaché-es. Mais Anjuschka reste active dans le paysage politique de gauche : à l'Association suisse des locataires, elle met déjà ses compétences au service de combats essentiels.

Nous sommes convaincu-es qu'elle aidera encore bien d'autres campagnes à aboutir. Un immense merci pour ton engagement incroyable et pour cette collaboration si enrichissante, chère Anjuschka! Nous te souhaitons le meilleur pour la suite.

MERCİ ET BONNE ROUTE, CHARLINE !

Très rapidement, Charline nous a rejoint. Cet été, lorsque la situation de l'AVI devenait critique, nous l'avons engagé dans l'équipe de campagne. En quelques mois, elle a accompli un

travail remarquable: elle a récolté des centaines de signatures dans la rue, fait certifier des milliers de signatures et accompagné de nombreux-es activistes. Peu avant la fin de l'année, elle est partie pour son pays de cœur, l'Inde, où elle passera les prochains mois. Nous te souhaitons de magnifiques expériences, Charline, et te remercions de tout cœur pour ton engagement infatigable !

REPLACEMENT PENDANT LE SERVICE CIVIL

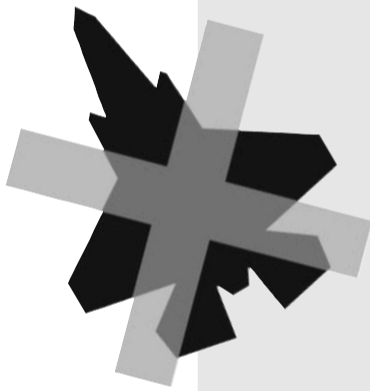
Joris a longtemps pu repousser son service civil de six mois, mais 2026 est l'année où il doit l'effectuer. Pour le GSSA, c'est un énorme vide, pas simple à combler. Nous sommes toutefois convaincu-es d'avoir trouvé la bonne remplaçante avec Mirjam Steiner. Depuis début dé-

cembre, cette diplômée en sciences des religions travaille avec nous au secrétariat de Berne. Avec une expérience au sein de l'organisation de défense des droits humains humanrights.ch et différents engagements dans des mouvements sociaux, elle apporte un bagage solide. Mirjam, nous sommes ravi-es que tu fasses désormais partie de l'équipe – et heureux-ses de pouvoir compter sur tes compétences !

LE POINT SUR LE F-35

Le Conseil fédéral s'enfonce de plus en plus

JORIS FRICKER



En décembre 2025, le Conseil fédéral a annoncé qu'il réduirait le nombre de F-35 à acquérir afin de respecter le budget de 6 milliards approuvé par le peuple. Moins d'un mois plus tard, c'est clair : il faut compter 130 millions de francs de plus de coûts.

D'autres pays se plaignent également de problèmes liés aux achats d'armement américain, comme récemment le Japon, qui n'a pas reçu dans les délais des livraisons d'armement américain d'une valeur d'environ 6,9 milliards de dollars. Le Portugal et le Canada ont officiellement annulé l'achat de F-35.

Il n'a jamais été judicieux de dépendre des États-Unis en matière de politique de sécurité. Depuis que Trump a fait entrer un impérialisme américain sans limites à la Maison Blanche, il est grand temps de mettre fin à ces aspirations.

Le GSSA reste vigilant – Vous trouverez plus d'informations sur notre site web : <https://gssa.ch/categorie/avions-de-combat/>

GREGOR, les histoires de l'arme aventureuse

